

Compte-rendu du groupe de travail « Nature »  
Mercredi 22 mars 2023

**Présences :** Christelle CARTE, Francine DEWEE, Jean-Marie KOLLASCH, Edmée LAMBERT, Sébastien LEUNEN, Marie-Agnès-MARS

**Pour la Commune :** Caroline JACQUES, Xavier LISEIN

**Pour la FRW :** Aurélie VANDEBERG

Excusés : Vaia DEMERTZIS, Colette DENIS, Frédéric HANUT, Maryline HERCK, Christelle CAUDRON, Philippe NAMOTTE, Elisabeth PARIS, Dominique SEPTON.

**Ordre du jour**

1. Vademecum 2023
2. Visite du site de la gare
3. Actions envisagées
4. Suites et prochaine réunion

**1. Vademecum 2023 : quelques changements à noter**

- Le volet « sensibilisation » passe de 2 500€ à 1 500€
- Un volet « Trame noire » a vu le jour afin d'enlever des systèmes d'éclairage d'agrément qui impactent la vie nocturne
- Le volet de la Semaine de l'Arbre 2024 (thème : Arbres et arbustes indigènes) s'est vu octroyer une majoration de maximum 500€ pour l'achat de plants, si 30% de ceux-ci sont sous les critères de la charte « Végétal d'ici » (plants locaux). Ces 500 euros sont repris de l'enveloppe de 10 000€ de fiches projets
- La location de machines est éligible pour tous les postes
- Des Conseil'haies rejoignent les accompagnateurs (FRW, Adalia, Natagora, Ecowal)

**2. Visite du site de la gare**

Edmée dresse l'historique du lieu : par le passé, le terrain appartenait à la SNCB et les habitants dont les jardins jouxtent le terrain avaient l'habitude de l'occuper. Le rachat du terrain par la commune a créé quelques mécontents ( ➔ importance d'intégrer les riverains dans la réflexion).

Aménagements mis en place précédemment :

- Verger : il ne reste que quelques arbres
- La prairie fleurie n'a pas pris
- L'hôtel à insectes a dû être refait plusieurs fois

### 3. Actions envisagées

Actions proposées par les membres du GT qui pourraient être mise en place sur le site de la gare :

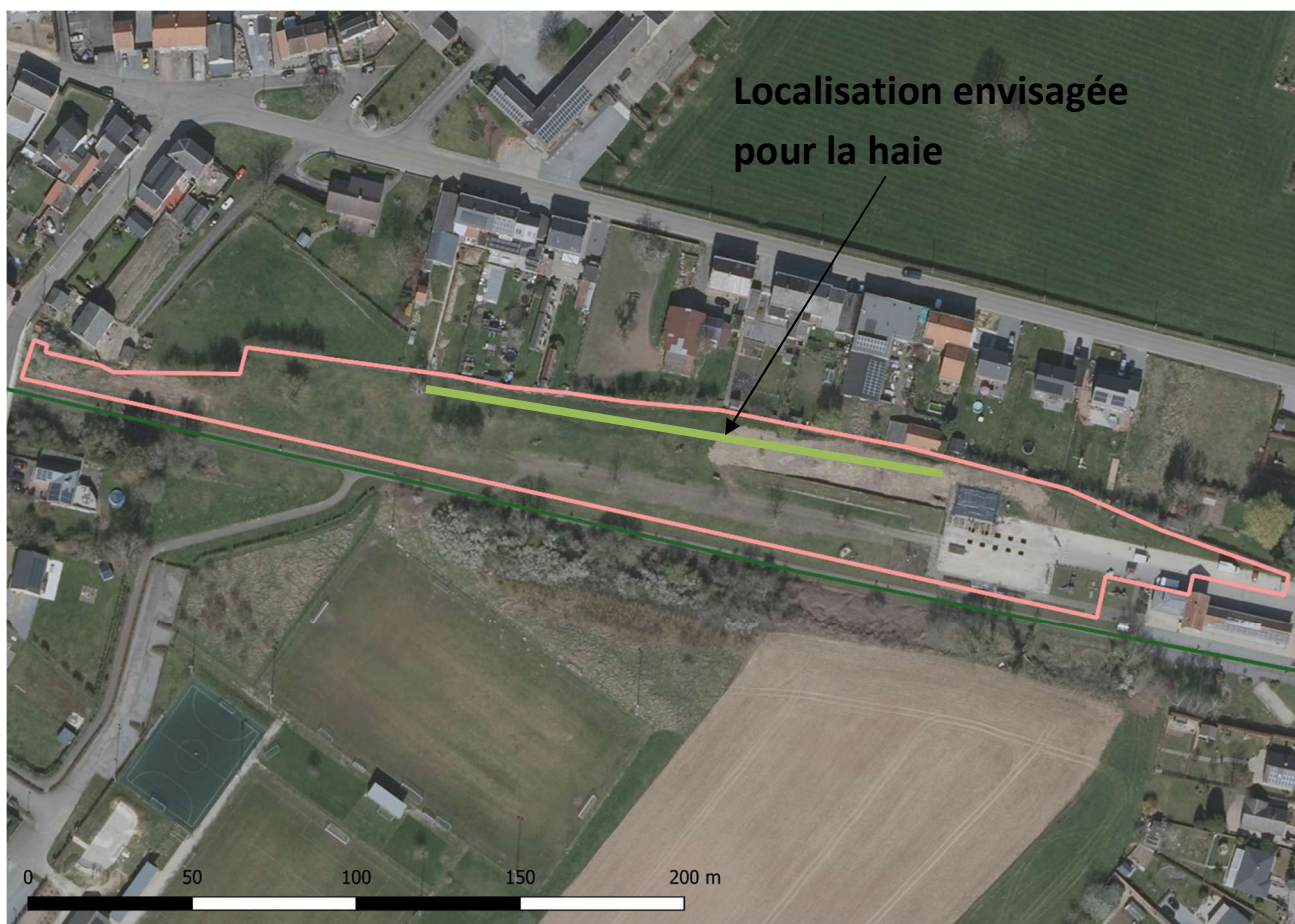
- Parcours didactique/ludique
- Sensibilisation des utilisateurs du RAVeL à la biodiversité du site
- Plantation de haies par les classes de 1<sup>ère</sup> primaire (possibilité pour les classes de venir récolter les fruits)
- Plantation d'arbres fruitiers
- Gestion des plantes invasives
- Prairie fleurie : îlots par thématiques avec panneaux explicatifs (remarque sur le vieillissement des panneaux, voir les autres possibilités : en bois , ... pour être plus en accord avec le site)

*Points d'attention :*

- *Dans le cadre du budget participatif, des enfants ont déposé un projet de vélo cross sur le site de la gare (endroit exact à vérifier dans le dossier)*
- *Ne pas voir trop grand, mieux vaut faire un aménagement durable, que de nombreux aménagements qui ne tiendront pas dans le temps (rappel : les projets BiodiverCité doivent perdurer pendant 15 ans)*
- *Être conscient de la charge d'entretien*
- *On peut procéder par étapes et venir rajouter des aménagements chaque année*
- *Importance d'informer les voisins*

Idée retenue :

- Plantation d'un haie double (avec espèces comestibles) qui pourrait être plantée par les élèves de 1<sup>ère</sup> primaire lors d'un chantier participatif. Cette haie s'étendrait sur 170 m, à 2 m de la limite cadastrale entre la parcelle communale et les jardins (en veillant à laisser des accès).
- Entretien : en choisissant bien les espèces, cette haie pourrait être taillée tous les deux ans + entretien de la bande qui sépare la haie des jardins
- Estimation approximative du budget : 8 euros/m de haies (sans compter la main d'œuvre)  
➔ **8\*2\*170 = 2720 euros (à confirmer)**
- **L'idée de restaurer des zones de prairies fleurie pourrait se faire dans un second temps. Cependant, il serait peut-être judicieux, déjà cette année, d'observer les essences et zones intéressantes dans la prairie (un relevé à réaliser par le groupe ou possibilité d'aide via le Parc Naturel).**



#### 4. Suites et prochaine réunion

- Jusqu'au 25/04/2026 : rédaction collective de la fiche disponible sur la plateforme suivante : [https://drive.google.com/drive/folders/1bemCGnc9XZwSgsaEN\\_I26vKI8UuAanBk?usp=share\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/1bemCGnc9XZwSgsaEN_I26vKI8UuAanBk?usp=share_link) (lien à copier/coller dans votre navigateur internet)  
Vous y trouverez également la liste des postes éligibles et des espèces éligibles pour les plantations
- **26 avril 2023 à 19h30** : Réunion du GT - relecture et finalisation de la fiche dans la **salle du Conseil** de l'Administration communale de Braives
- Début du mois de mai : passage de la fiche-projet au Collège
- 31/05/2023 : date limite de dépôt des fiches-projets (introduction de la fiche par la Commune)
- Automne 2023 : prévoir une rencontre avec les riverains
- Novembre 2023 : notification d'octroi de la subvention
- 01/03/2025 : date limite pour la mise en œuvre des projets